

ORAL HEC 2016
ECONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN
(voie économique)

Au cours de la session 2016, le jury a auditionné les **196 candidats admissibles** de la voie ECE. L'ensemble des sujets proposés aux candidats a porté sur le **programme des deux années** de la classe préparatoire ECE et a mobilisé des connaissances relatives aux **trois disciplines** que sont l'économie, la sociologie et l'histoire du monde contemporain. Chaque sujet permettait aux candidats de mobiliser au moins deux de ces trois dimensions ; lorsque, à l'examen de l'exposé, le candidat se limitait à seulement l'une des trois disciplines du programme, des questions étaient alors posées sur l'une ou l'autre des deux disciplines non mobilisées.

Les **66 sujets** traités de cette session sont, comme la session dernière, des sujets de réflexion, problématisés, exigeant au-delà des seules connaissances une argumentation, une démonstration appuyée sur l'analyse économique et/ou historique et/ou sociologique. Plusieurs sujets avaient un libellé en rapport avec des thématiques d'actualité ; mais la connaissance factuelle des événements récents - si elle était bien évidemment utile - ne pouvait en aucun cas constituer la seule façon d'aborder le sujet. En effet, des réflexions précises et des références à l'analyse économique, à l'histoire contemporaine ou à la sociologie permettaient toujours d'ancrer les démonstrations dans une perspective plus théorique et plus longue, et donc de donner de la consistance et de la hauteur aux propos. Les candidats ont, dans leur quasi intégralité, bien cerné cette exigence... et l'ont satisfaite. De même, certains sujets ayant un libellé très historique, avaient une résonance actuelle et pouvaient, en conséquence, s'ouvrir à une période plus contemporaine. Plus généralement, cette épreuve cherche à voir si, en s'appuyant sur les éléments du programme, les candidats comprennent les enjeux économiques fondamentaux du monde contemporain et parviennent, dans la mesure du possible, à se projeter dans le futur.

Concrètement, l'épreuve se déroule en deux phases de 10 minutes chacune : dans un premier temps, le candidat expose l'analyse de son sujet et, dans un deuxième temps, le jury lui pose des questions sur les idées exprimées lors de l'analyse et sur des éléments d'approfondissement ou d'ouverture pour s'assurer de sa largeur de vue et de l'étendue et la profondeur de ses connaissances ; c'est à cette occasion que les disciplines parfois non mobilisées par le candidat sont introduites. Les exposés sont, dans leur très grande majorité, structurés, grâce à un plan simple, mais nombreux sont les candidats à qui le jury doit rappeler de respecter les 10 minutes d'exposé.

Les prestations sont en moyenne de **bonne qualité**, ce qui confirme que les épreuves écrites ont bien joué le rôle de sélection, et **assez homogènes** (à la différence de la session dernière, le jury n'a pas eu de candidats très brillants). Ce double constat se révèle à travers les données statistiques : **la moyenne de l'épreuve est de 11,68 sur 20** (12,29 en 2015), l'écart-type de **2,71** (contre 3,11 en 2015), la moins bonne de 5 sur 20 et la meilleure note de 17 sur 20 (contre 19 en 2015).

Plus précisément, la **répartition des notes** permet de tirer les constats suivants :

- 80% des candidats ont une note supérieure ou égale à 10/20
- plus d'un tiers des candidats a une note supérieure ou égale à 13/20
- 14% des candidats ont une note supérieure ou égale à 15/20
- 8 candidats ont la note de 17/20.

D'une manière générale, les candidats ont démontré une bonne maîtrise de l'analyse économique, de la théorie comme des concepts, et manifesté des réelles qualités de réflexion et d'argumentation ; pour certains, ceci se doublait de connaissances très correctes dans les domaines de l'histoire économique et/ou de la sociologie. Quelques (trop rares, malheureusement) candidats ont montré qu'ils disposaient de connaissances, notamment théoriques, très pointues et très actualisées. Ceci est incontestablement le fruit d'une préparation très pertinente, durant deux années, en classe et personnelle.

Cependant, comme l'an dernier, très peu de candidats ont cherché à mobiliser des outils contenus dans la partie de programme d'« **Economie approfondie** » ; ceux qui l'ont fait (ils ont d'ailleurs été très peu nombreux), ou ceux qui, par leur exposé, ont sollicité des questions sur ces points, ont en réalité révélé beaucoup de faiblesses et d'imprécisions (par exemple, les connaissances de base de la microéconomie ne sont pas possédées, ou l'utilisation du modèle IS-LM très malmenée). Cette partie de programme n'est, actuellement, pas maîtrisée, ce qui pose problème lors de la deuxième session d'interrogation des candidats. A l'avenir, la tolérance dont a fait preuve le jury cette session encore sera réduite.

Le jury a désiré publier la **liste intégrale des sujets proposés** aux candidats au cours de cette session 2016:

- Dette publique, croissance et dépression en France depuis le début du 19^{ème} siècle
- Inflation et croissance en France depuis le début du 20^{ème} siècle
- Assistance ou assurance ?
- Qu'est-ce qu'un pauvre ?
- Le Second Après-Guerre a-t-il réussi à éviter le renouvellement des erreurs du Premier Après-Guerre ?
- Les unions monétaires
- Qu'est-ce qu'un « bon » taux de change ?
- Faut-il instaurer un nouveau Bretton Woods ?
- Un plan Marshall pour les pays en développement ?
- Faut-il avoir une monnaie stable et forte ?
- Les crises économiques sont-elles inéluctables ?
- Mondialisation et fiscalité
- La croissance verte crée-t-elle des emplois ?
- Les facteurs de la localisation géographique des entreprises
- Peut-on contester la croissance ?
- A qui profite la déflation ?
- La place de la crise de 1929 dans l'histoire
- Une monnaie peut-elle se passer d'un Etat ?
- Assiste-ton à la fin du salariat ?
- Le marché du travail, un marché comme les autres ?
- Les dynamiques économiques et sociales des Trente glorieuses
- Retracer les étapes de l'industrialisation ?
- L'Etat providence est-il mort ?

- Le bilan de la libéralisation des services publics en France depuis 1980
- Démographie et croissance : quels liens?
- La convergence Nord/Sud est-elle un mythe?
- Les critères de l'émergence économique valident-ils un rattrapage BRICS/Pays développés?
- Commerce et barrières non tarifaires
- Les firmes multinationales: acteurs centraux de la mondialisation?
- Quel bilan peut-on dresser de l'austérité budgétaire dans la zone euro?
- Dette publique, déficit budgétaire, prélèvements obligatoires : comment concilier des exigences contradictoires?
- La flexicurité résout-elle les distorsions du marché du travail?
- Les écotaxes : une marchandisation de l'environnement?
- Les remèdes à la dégradation de l'environnement : l'État ou le marché?
- Quelle est l'analyse économique de la pollution?
- Le système socio-fiscal français est-il efficace pour la réduction des inégalités?
- Les politiques d'assistance du XIXème siècle à nos jours
- Le salaire minimum est-il efficace?
- Emploi et compétitivité
- Les limites de la politique monétaire
- A quoi servent les banques ?
- Comment finance-t-on la croissance ?
- L'Union Européenne a-t-elle fait des perdants ?
- Les dépenses militaires sont elles bonnes pour la croissance ?
- Quelle politique monétaire en situation de trappe à liquidités ?
- La flexibilité des salaires est-elle synonyme d'emploi ?
- Les réformes du marché du travail en France
- Quel rôle pour l'Etat dans la croissance économique aujourd'hui ?
- Faut-il contrôler les mouvements internationaux de capitaux ?
- Qu'est-ce qu'un modèle social?
- Une politique industrielle européenne est-elle possible?
- Peut-on penser la croissance comme on le faisait pendant les Trente Glorieuses ?
- Comment mesurer la santé économique d'un pays ?
- Les années 30, années d'ordre ou de désordre ?
- Peut-on parler d'un « miracle » économique de l'Allemagne sous le nazisme ?
- Quel a été le rôle du progrès technique durant l'entre-deux-guerres, et particulièrement durant les années 30 ?
- La politique économique de lutte contre la crise menée, en France, entre 1929 et 1936
- Systèmes bancaires et croissance économique au XIXème siècle
- Les salariés
- Les riches
- Mondialisation et structures sociales
- La notion de classes sociales demeure-t-elle opératoire?
- Efficacité économique et justice sociale
- Les enjeux du vieillissement démographique en France
- La jeunesse est-elle, en France, une génération sacrifiée ?
- Education et croissance.

Le jury est donc, en résumé, satisfait de la qualité des candidats à cette session et souhaite insister sur l'idée que le nouveau programme permet de bien évaluer leur capacité à comprendre les enjeux économiques et sociaux contemporains, ce qui apparaît essentiel pour un jeune ambitionnant de rentrer dans une école prestigieuse de management.